80e ANNÉE. — N° 104. VENDREDI 6 SETEMBRE 1940

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Après la première classe

Les écoles de France sont rouvertes ! Notre jeunesse a repris le travail après un temps qui pourrait difficilement passer pour des vacances. Cette jeunesse qui aura pour mission de réparer le mal que nous avons fait, cette jeunesse à qui nous devrions demander pardon !

Nous avons honte de l'héritage que nous lui laissons, que nous avions reçu magnifique et que nos mains indignes ont livré au dépeçage et à la destruction !

Nous savons que dans la suite des générations françaises, celle qui s'en va portera sur elle la flétrissure de l'histoire et sera donnée en exemple de ce qu'il ne faut plus jamais faire.

Tous ceux qui ont contribué à cette œuvre maudite, tous ceux qui par faiblesse, ou par incapacité, ou par égoïsme, ou par entêtement coupable dans des aberrations dont la malfaisance était pourtant visible, ont contribué à cet abaissement progressif de notre puissance tandis que la puissance ennemie grandissait sans cesse, tous ceux-là ne doivent plus avoir d'autre droit que le silence et d'autre recours que l'oubli.

⁂

Mais il importe beaucoup que le seul bien qui puisse sortir de leurs méfaits ne soit pas perdu. La réussite nécessaire de l'œuvre réparatrice que l'on va demander aux jeunes, à leur effort obstiné, à leur travail, à leur dévouement et à leurs sacrifices exige que l'on sache tirer des fautes commises l'enseignement salutaire qui les préservera d'y retomber.

Nous pensons qu'il sera bienfaisant d'insister sur elles et d'en montrer les terribles conséquences. Nul besoin pour cela d'introduire à l'école un esprit de polémique et d'inspirer à ces jeunes esprits des ressentiments et des colères contre des personnes.

Dans les proclamations du maréchal Pétain qu'on a dû lire aux enfants pendant la première classe il y a les sévèrités qu'il faut contre les erreurs criminelles qui ont attiré sur le pays les malheurs dont les jeunes vont avoir à réparer les effets.

⁂

C'est là qu'il conviendra d'insister pour démontrer qu'on peut relever un pays seulement par des voies contraires à celles qui l'ont mené à la ruine. Dans une belle et noble page adressée aux maîtresses et maîtres du Lot pour servir de thème à leur leçon de la première classe, nous lisons le passage suivant :

« Vous ne craindrez pas de présenter d'abord notre malheur dans « toute son étendue. Chaque Français a le devoir d'en prendre conscience « autant que ses moyens le lui permettent. Vous commencerez par asso- « cier les morts de cette guerre à ceux de 1914-1918. Vous rendrez hom- « mage à nos mutilés, à nos blessés qui sortent maintenant des hôpitaux. « Vous évoquerez nos prisonniers, nos villes détruites, nos régions ruinées, « les ponts rompus, nos troupeaux, nos provisions, nos armements anéan- « tis. Vous ferez revivre l'exode d'une partie de la France, l'hallucinant « encombrement des routes, les attentes tragiques devant les ponts. Vous « montrerez sur la carte la ligne de démarcation. Vous laisserez entrevoir « les charges nouvelles de l'Etat. Une lamentable actualité, encore éparse « autour de vous, vous fournira maints exemples de souffrance et de mi- « sère. »

⁂

Sombre vision du plus tragique tableau et du plus ressemblant. Mais il restera sans résultat pratique si l'on ne rattache pas ces effets à leur cause. Encore une fois l'école n'est pas la Cour Suprême de Riom et il ne s'agit pas d'y condamner des hommes mais d'y juger des principes et des idées.

Des idées qu'on peut dire criminelles à voir ce qui en est résulté : ce socialisme-marxiste avec sa lutte des classes qui armait les citoyens français les uns contre les autres et les désarmait contre l'ennemi national ; cet internationalisme qui préparait si bien la guerre civile et si mal la guerre étrangère ; ce pacifisme menteur qui ne s'appliquait qu'à la France et qui nous a valu l'invasion.

Tous ces principes de mort, tous ces sophismes empoisonneurs qui avaient étouffé l'idée nationale et qu'il faut détruire si on veut la voir renaître. Et ce doit être l'œuvre rééducatrice des classes qui vont venir !

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

Paris, port de mer

Selon le plan établi par M. Marcel Blosset, ingénieur en chef au Ministère des travaux publics, de nombreuses équipes se sont mises au travail. On commence par le commencement: déblayer le lit de la Seine des décombres qui y sont accumulés. La première étape des travaux est terminée; on a établi un passage navigable de 2 m. 50 de profondeur et 15 mètres de largeur. Dans un mois, avant les crues, des barrages et les écluses seront remis en état. Après cela, on s'attaquera au gros œuvre : reconstruction des ponts, approfondissement du lit du fleuve.

Ainsi, dans trois ans, des allèges de mer spéciales transportant de 2.000 à 2.500 tonnes de marchandises aboutiront directement à Gennevilliers, devenu port de Paris.

A la Cour Suprême

L'instruction ouverte contre X... par la Cour Suprême de justice de Riom dès le lendemain de l'installation de celle-ci se poursuit depuis lors avec diligence, en sorte que, dans un délai assez rapproché, elle pourrait aboutir à une ou plusieurs inculpations.

Des bombes aériennes sur Digne

Digne a été bombardée. Outre le vrombissement des moteurs d'avions, on entendit des explosions. On se rendit vite compte qu'il s'agissait de bombes.

Sur la crête de la colline de Caremendran, qui domine le quartier de Chaussets, on distingua une vingtaine de foyers d'incendie provoqués par les bombes.

Dans l'ensemble, 50 points de chute ont été identifiés. Il n'y a eu aucun mort, aucun blessé. On suppose qu'un avion anglais en difficulté s'est déchargé de sa cargaison.

Les danses sont interdites en zone occupée

Par ordre du commandant en chef de l'armée allemande et du chef de l'administration militaire de France, en date du 20 août 1940, les danses sont interdites.

Cette interdiction, déjà ordonnée en Allemagne, est étendue à la zone française occupée, avec effet immédiat.

Les combats aériens

Au cours des combats qui se sont déroulés pendant la journée de lundi, les Allemands déclarent avoir abattu 86 appareils et en avoir perdu 23 ; les Anglais annoncent avoir abattu 42 appareils et en avoir perdu 14.

Les Anglais déclarent, d'autre part, que le nombre des avions allemands abattus de façon certaine au-dessus de la Grande-Bretagne depuis le début de la guerre est maintenant de 1.964.

L'enseignement congréganiste

Le Conseil des ministres, réuni mardi, à 18 heures, a adopté un décret autorisant de nouveau l'enseignement congréganiste.

Une allocution de M. Roosevelt

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration du nouveau parc national, M. Roosevelt a comparé la vie pleine de privations et de dangers des premiers colonisateurs blancs, avec la vie des Américains d'aujourd'hui, vie qu'il a qualifiée de « douillette ».

« Si les Etats-Unis veulent vivre, a-t-il ajouté, ils ne devraient pas rester mous dans un monde plein de dangers mortels, qui menace aussi le continent américain par les avions et la radio.

« Le monde s'est tellement réduit que l'Europe est très proche de l'Amérique d'aujourd'hui. Pour parer aux dangers qui en résultent, le Congrès et le président lui-même ont créé les conditions juridiques pour l'établissement du service militaire obligatoire des citoyens des Etats-Unis. »

Négociations roumano-bulgares

Les négociations roumano-bulgares à Craiova approchent de leur fin.

Lundi, les deux Commissions ont continué leurs travaux. On a parlé principalement des questions de la navigation et du trafic des ports, ainsi que de la réglementation des questions de propriété au moment de l'exécution d'échanges des populations.

Dans les milieux autorisés on s'attend à la signature de l'accord ou, au moins, à une conclusion pratique des travaux.

L'armée anglaise

Un communiqué officiel annonce que l'armée britannique compte à la date d'aujourd'hui plus de deux millions et demi d'hommes.

L'Associated Press signale de Londres qu'une nouvelle association sioniste « Abraham » aurait promis au gouvernement anglais de lui fournir une armée juive de 100.000 hommes. La conscription aurait lieu en Palestine et surtout aux Etats-Unis. Le gouvernement anglais fournirait la plus grande partie de l'équipement.

EN PEU DE MOTS...

— Le général d'armée Catroux est destitué des fonctions de gouverneur général des colonies qu'il exerçait en Indochine, ainsi que M. Bayardelle, secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie.

— On déplore 8 morts sur le navire danois « Rise » coulé par une mine anglaise dans les eaux territoriales danoises. En outre, deux passagers sont morts à l'hôpital des suites de leurs blessures.

— La population de la Transylvanie dont la cession à la Hongrie a été imposée par l'arbitrage de Vienne, s'élève à un total de 2.609.007 habitants.

— Comme tous les ans, le week-end du Labour Day a provoqué de nombreux accidents de la route. 240 personnes ont été tuées pendant ces deux jours.

— Au cours de ce dernier trimestre, les dépôts européens dans les banques en Amérique ont atteint une cinquantaine de milliards de francs.

Chronique du Lot

CEUX QUI RÉSISTÈRENT

C'est un capitaine de mes amis. Un Cadurcien très connu dans notre ville. Plus pacifique à lui seul qu'un troupeau de moutons. Sous couleur de modestie, il vivrait bien dans l'effacement le plus total si, de temps à autre, certaines allégations courantes n'avaient le don de révolter sa robuste franchise d'homme d'honneur et de devoir.

Allez donc raconter devant lui que les officiers et les soldats n'ont pas toujours fait leur devoir dans cette guerre, vous lirez dans ses yeux une peine infinie. Mais n'ajoutez surtout pas que « d'ailleurs ce fut partout la même chose » ou vous verriez l'agneau se changer en loup. Vous le verriez bondir, exploser littéralement.

C'est à l'une de ces explosions que je dois de connaître la résistance admirable, forcenée, désespérée, du 21e R.A.C. dans la Somme.

⁂

Le 21e Régiment colonial d'artillerie légère mixte malgache appartient à la 5e division coloniale, dont le général était Sechet, celui-là même qui commanda la Place de Cahors pendant un mois environ après l'armistice.

Comme toutes les formations militaires, le 21e R.A.C. — ainsi l'appelle-t-on plus brièvement — vécut les premiers mois de la guerre dans un calme relatif. Encore fut-il souvent en première ligne, puisqu'il participa aux opérations de la forêt de Wardt près de Forbach. Mais ce n'est qu'après l'invasion de la Belgique qu'il écrivit ses plus belles pages d'histoire.

Le 12 mai, brusquement, un déplacement rapide l'appelle dans la région de combat. Les bombardiers, démons aux évolutions célestes, sont là. Les mouvements sont pénibles. Qu'importe ! L'enthousiasme des hommes est indescriptible, et monte, monte encore au fur et à mesure qu'approche le combat.

Il se produira, brutal, le 5 juin. Le 21e R.A.C est alors dans la Somme, entre Amiens et Abbeville. La veille au soir, rien à signaler. Le lieutenant Boisset, de la 2e batterie, et son capitaine font une reconnaissance pour rechercher l'emplacement idéal pour les pièces antichars. A leur stupéfaction, ils ne trouvent en première ligne qu'un effectif très faible : 600 cavaliers tiennent un front de 12 km. Dès leur retour, les batteries s'installent. Elles sont huit, comprenant chacune une centaine d'hommes répartis sur quatre pièces de 75. En plus, le 21e R.A.C. dispose d'une batterie spéciale antichar composée de huit pièces de 47.

Les batteries attendent maintenant le choc. Certaines, telle la 2e, sont déjà bien éprouvées : 7 tués et 5 blessés. Dans la nuit du 4 au 5, c'est l'attaque fulgurante. La 1re batterie se porte aussitôt en avant, dans la nuit. Immédiatement entourée de chars allemands sa situation est désespérée.

Complètement cernée, elle résistait encore 24 heures après, et le lieutenant De Geffrier faisait parvenir, par un sous-officier qui avait réussi à traverser les lignes, un message au commandant, disant ceci : « *Cerné depuis hier soir, je tiens encore : 4 morts, 12 blessés. J'ai encore quelques munitions. J'attends des instructions.* »

Hélas ! le message resta sans réponse, et la batterie héroïque se défendit seule jusqu'à épuisement complet de ses ressources. Pendant ce temps-là, le chef d'Escadron, Joan Granger, emmenait 3 batteries pour barrer la route aux fantassins qui avaient passé la Somme. Pris sous un bombardement terrible et incessant, les hommes tombent. Mais l'avance du groupe se poursuit méthodique et efficace. Elle se poursuit pendant 24 heures. Puis le commandant Joan Granger et le capitaine d'une de ses batteries sont tués. Le capitaine Ourcabie prend alors le commandement du groupe, fait changer de position les pièces qui peuvent encore tirer, et continue la résistance. A son tour, il manque de munitions. D'ailleurs ses pièces sont hors d'usage. Mais de là à s'avouer vaincus il y a un monde. Le capitaine Ourcabie réunit les quelques hommes qui lui restent. Ils se fraient un chemin à la bayonnette pour regagner leurs positions. Ebahis par cet acte de fol héroïsme, les Allemands avaient eu à peine le temps de réagir.

Quant aux autres batteries, elles se livraient à un splendide travail de destruction, enrayant net les attaques de chars allemands. Ceux-ci étaient quelque 400, épaulés dans leur action de mort par 300 avions de bombardement.

Une seule pièce de 47 inscrivit à son tableau 25 chars d'assaut. Le colonel Danroy, commandant le régiment, stimulait ses hommes, debout sous le feu des mitrailleuses, à 300 mètres des chars ennemis.

A la 2e batterie, les hommes se disputaient l'honneur de pointer : « Dis-donc, t'exagères toi, ça fait le deuxième que tu as. A mon tour maintenant. »

L'un aidant l'autre, ils abattirent ainsi 14 chars avec leur 75.

Dans ce domaine aussi, chaque heure eut son exploit.

La 2e batterie avait reçu un message par radio : « *Des chars vont passer. Ne tirez pas. Contre-attaque française.* » Et les chars parurent. Ils semblèrent louches au lieutenant Boisset qui s'en fut alors seul, à bicyclette, et en plein jour (c'était le deuxième jour de l'attaque), jusqu'à 20 mètres d'eux pour les identifier. Il fut naturellement salué par un feu nourri qui tua deux hommes. Ceux-ci furent aussitôt vengés, car les tanks sautèrent comme de véritables cratères sous le feu des 75.

Le deuxième jour devait malheureusement sonner le glas de cette vaillante défense. Les Allemands, la veille, avaient pourtant été complètement arrêtés et privés de toute liaison. Le 21e R.A.C. pouvait se supposer vainqueur. Hélas ! Les attaques reprirent, et par derrière et sur les côtés. La lutte prit l'aspect terrifiant d'un corps-à-corps d'artillerie.

Les Allemands en nombre s'acharnèrent à détruire les batteries une par une. Le maréchal des logis Gourges, voulant à tout prix repérer d'où on tirait sur la 2e batterie, a un œil arraché par un éclat d'obus. Froidement, de la main il masque sa blessure et continue son repérage. Ça y est ! Il a vu. Il revient alors à sa pièce. Pointeurs et servants sont hors de combat. Il vise lui-même. En voulant fermer l'œil gauche, il s'aperçoit qu'il n'y voit plus. Oh ! oh ! s'écrie-t-il, pourvu que je sois aussi adroit de l'œil droit ! Et Gourges ne consentit à se faire panser qu'après avoir remis sa pièce aux mains d'un sous-officier venu à son secours.

Plus loin, l'aspirant Pierson est blessé au bras et aux lèvres. Il continue de diriger le tir de sa pièce, se raidissant stoïque sous la douleur. Impératif, le capitaine l'envoie au poste de secours. Une demi-heure après, Pierson, des pansements sommaires et le sourire dans les yeux, est de retour à ses pièces.

Plus loin encore, le brigadier Canicas a les reins fracassés par un éclat d'obus, près du canon dont il est pointeur. Un ami se penche vers lui : « N'abandonne pas ton poste de combat », lui répond Canicas. En plus de toutes ces souffrances physiques, la soif, la faim. Pas de ravitaillement depuis 48 heures.

Deux volontaires, harassés, fourbus, meurtris, se rendent dans un village occupé par l'ennemi. Un seul en revient avec huit bidons de cidre.

Mais la résistance est devenue impossible. Le matériel et les hommes sont presque tous hors de combat. Un officier allemand surgit devant le capitaine de la 2e batterie :

« Mes excuses, mon capitaine, vous êtes prisonnier. »

Puis : « Ah ! tiens, vous êtes blessé. Bien, je vous reprendrai tout à l'heure. » Et, confiant, l'officier allemand s'en va.

— Quelle chance ! pense le capitaine. Traînant son pied alourdi et sanglant, labouré par les éclats d'obus, il s'éloigne rapidement. Quatre hommes se sont joints à lui. Deux sont également blessés. Plus loin, ils rencontrent le lieutenant Grange qui se hâte, la cuisse traversée par une balle de mitrailleuse. Et le petit peloton d'éclopés s'avance, s'éloigne. Pâle comme un mort, le capitaine a un sourire crispé.

— Qu'avez-vous donc ? lui demande le lieutenant.

— Je pense à la tête que fera mon officier allemand en constatant ma disparition.

De défaillances en défaillances, toutes surmontées, ils fuient ainsi 25 km., tenaillés par une soif terrible qui venait de la perte de leur sang. Et ce furent les lignes françaises. Ils étaient tombés chez les héroïques cavaliers de la deuxième division de cavalerie légère. Mais ils ne s'estimaient pas quittes encore envers leur devoir.

Le capitaine prit la tête d'un convoi de 40 camions de ravitaillement et fila à la barbe des Allemands qu'il revit plus loin. En queue, en serre-file veillant au bon ordre du convoi, on retrouvait le lieutenant Grange.

Enfin ils rejoignirent leur régiment, le 21e, qui devait se battre constamment dans sa retraite, traversant les villes au pas cadencé, ne ramenant que 23 officiers sur 70.

Ce n'est que plus tard, à Saint-Martin-Petit, dans le Lot-et-Garonne, qu'ils soignèrent vraiment leurs blessures.

Telle est l'histoire de la merveilleuse résistance du 21e R.A.C., de cette glorieuse phalange militaire qui détruisit 100 chars d'assaut dans la même journée.

Telle est l'histoire que m'a racontée le capitaine Jean Couderc, commandant la 2e batterie, héros trop modeste qui n'a pas voulu me donner le texte des trois citations qu'il a méritées, et sympathique Directeur de la Banque Populaire du Quercy à Cahors.

Jean HAUTEFEUILLE.

Nos Echos

Epître à qui de droit.

— Mais qui donc jugera les juges, disait un jour quelqu'un que je connais bien après un verdict quelque peu extravagant ! Qui sait s'il ne faudrait pas des censeurs pour censurer la censure ? Si l'on s'y décide, c'est parmi les journalistes qu'il faudra les choisir !

Nous reconnaissons la présente nécessité de la censure ; nous rendons hommage à sa coutumière bienveillance ; nous comprenons la délicatesse de sa tâche, mais comme nous ne pouvons pas croire à son infaillibilité, nous revendiquons le droit de lui signaler ses erreurs.

Elle a pour mission de défendre l'intérêt général et non pas les défaillances ou les lacunes dont le public peut avoir à souffrir. Et nous sommes sûrs de défendre, à notre place, l'intérêt général quand nous signalons des abus dans le ravitaillement ou la manière... disons imparfaite avec laquelle certains produits sont répartis.

Cela n'est pas fait pour nuire au prestige de certaine administration militaire qui s'est assez affirmé depuis les débuts de la guerre pour être à l'abri de toute critique, mais pour l'alerter et appeler son attention sur des abus qu'elle peut ne pas connaître et qu'elle a pour devoir de faire cesser.

Nous parlons en termes enveloppés — crainte d'un nouveau coup de blanc ! — mais on nous comprendra tout de même. Nous rappelons qu'il a été donné dans chaque arrondissement à une maison la mission de répartir les produits. Pour la facilité des choses, nous comprenons cela. Mais, encore une fois, il faut veiller à ce que cette répartition soit bien et équitablement faite.

Et ce n'est pas en donnant un coup de ciseau dans le *Journal du Lot* qu'on y arrivera.

D'un temps à l'autre.

Nous avons parlé, il y a quelque trois ou quatre ans, des superbes portes en fer forgé que Raymond Subes, quercynois d'origine et de cœur, avait données au département et, que sur l'initiative de M. de Monzie, on avait destinées à la grande entrée de la Préfecture.

Le don du célèbre ferronnier d'art attendait depuis lors, abrité dans un refuge où nous avions pu l'admirer, le moment de son installation. La paix passa, la guerre vint. Puis la guerre passa, et... en attendant la paix qui viendra un jour ou l'autre, on a décidé de mettre en place cette œuvre magnifique.

On procède en ce moment à ce travail. Eh ! bien — et c'est ce que nous voulions noter — ce qui nous eût fait grand plaisir autrefois nous laisse aujourd'hui presque indifférent, tant les événements ont tout changé, même et peut-être surtout au-dedans de nous-mêmes.

Il faudra pourtant réagir et reprendre goût à ces choses de l'art, de la littérature et de la pensée qui faisaient la beauté et le prix de la vie.

Plus de ces entraves !

Parlant de l'électrification de la France, notre confrère Dominique Canavaggio écrit dans *Paris-Soir* :

« Il ne suffit pas que l'énergie électrique soit produite, menée à pied d'œuvre et qu'elle puisse être utilisée par l'usage, il faut encore qu'elle soit vendue à un prix non prohibitif. Il faut que la distribution d'électricité devienne dans toute la mesure du possible, un service analogue au service de l'eau. »

« Et c'est ici, ajoute notre confrère, que les intérêts particuliers devront s'effacer devant l'intérêt général. »

Cette dernière phrase n'a l'air de rien, elle contient un monde, un monde qui d'ailleurs, n'est pas beau, celui de la mainmise financière, du gros profit industriel, de l'exploitation des foules par une oligarchie qui fait toujours passer le dividende avant le bien-être social.

Nous ne serions pas aujourd'hui paralysés à demi par le blocus que nous inflige la guerre, si nos ressources nationales avaient été depuis longtemps mises en exploitation avec méthode et persévérance. Mais trop de groupements industriels et financiers s'opposaient à cette exploitation. Cela est aujourd'hui le secret de polichinelle et le Maréchal Pétain a dénoncé ce danger en une seule phrase qu'il faudrait peindre sur nos murs.

Il ne faut plus que la haute finance gouverne notre beau et généreux pays. Il ne faut plus que les puissantes sociétés à coupons s'opposent, par des manœuvres plus ou moins occultes, à tout ce qui peut faciliter la vie du peuple français. Si les trusts charbonniers anglais n'avaient pas pesé de tout leur poids sur nos décisions, il y aurait sans doute longtemps que tout le réseau des chemins de fer français marcherait à l'électricité et que les tarifs auraient pu être abaissés au lieu de monter sans cesse.

Notre génie inventif, libre enfin des entraves où les tiennent les puissants capitalistes, trouvera-t-il bientôt l'accumulateur pratique permettant d'actionner l'auto de tourisme et le lourd camion, lesquels se ravitailleront aux « relais d'accus », comme aujourd'hui au poste d'essence ? Il faut le croire.

Ne disons pas du mal de l'essence, mais reconnaissons qu'elle est l'exemple le plus typique de la tyrannie industrio-financière qui nous coûte aujourd'hui si cher. Que cette tyrannie soit abolie et la batteuse du paysan comme le tour de l'horloger et le moteur du taxi, tourneront pour presque rien.

PAN.

UNE ENQUETE A COMPLETER

On sait déjà que le gouvernement fait procéder à une enquête dans toutes les mairies pour établir l'inventaire des terres incultes dans le but bien justifié de les attribuer à des travailleurs qui viendraient les exploiter.

Mais tous ceux qui savent combien la profession rurale demande de labeur et de ténacité ne font guère confiance à ceux qui spontanément croiraient pouvoir s'improviser agriculteurs. Méfions-nous d'un engouement trop vif qui ménagerait beaucoup de désillusions.

Le retour à la terre devrait tout d'abord viser ceux qui y étant nés, l'ayant cultivée dans leurs jeunes années, ne l'ont abandonnée que depuis quelques années pour courir vers des professions plus tentantes, des emplois dans le fonctionnarisme où il va y avoir, tout comme dans les exploitations industrielles, pléthore d'employés, de main-d'œuvre et sans doute du chômage.

Or, chacun sait que depuis quelques années les lois réduisant les heures de travail avaient contraint les chemins de fer, les usines, etc., à former de nouvelles équipes et à augmenter de centaines de milliers d'hommes le personnel. On sait aussi que la création de la garde mobile avait fourni un autre débouché à la jeunesse des campagnes. Si bien qu'au lieu de recruter cette main-d'œuvre ou ces fonctionnaires supplémentaires parmi les chômeurs, c'est à la terre qu'on l'avait arrachée.

On savait, en effet, dans toutes les administrations que c'était là que se recrutait l'élément le plus sain tant au point de vue physique qu'au point de vue moral et tous les jeunes gens des campagnes, en mal de bougeotte, n'ont eu aucune peine, par le truchement du piston politique de trouver une situation à l'abri du gel et de la grêle.

Eh bien, puisqu'on nous dit aujourd'hui que toutes ces administrations ne pourront plus occuper tant de fonctionnaires ou d'ouvriers, il semblerait logique de demander aux municipalités de fournir en même temps que l'inventaire des terres incultes, la liste de tous les agriculteurs qui depuis quelques années sont partis pour la ville.

Ceux-là du moins connaissent la culture ; ils n'ont pas encore perdu tout entraînement et ils semblent tout désignés pour remettre en valeur les propriétés qu'ils ont abandonnées ou celles qui sont devenues incultes.

Mais, objectera-t-on, si ceux-là abandonnèrent la terre, c'est qu'ils y vivaient difficilement. C'était la vérité dans bien des cas et c'est aussi la faute à nos dirigeants qui n'encourageaient pas assez les agriculteurs. Si tous ceux qui étaient éprouvés par les calamités atmosphériques avaient été sûrs du lendemain par une assurance officielle de leurs récoltes, ils seraient probablement restés attachés au patrimoine familial. Mais comme sur trois années, il y en avait deux où ils ne pouvaient faire joindre les bouts, ils se sont découragés et ont cherché ailleurs une vie plus facile.

Il ne faut pas que le retour de ces braves paysans à la terre soit considérée comme une brimade. Il faut les encourager ; les soutenir afin qu'ils aient l'assurance de toucher le fruit de leur sueur. Quand ce problème de l'assurance obligatoire sera résolu, vous verrez qu'il y aura beaucoup moins de déserteurs et que ceux qui rentreront reprendront confiance en la profession ancestrale. — LE RURAL.

AVIS AUX AGRICULTEURS

Communiqué officiel

Les agriculteurs sont informés qu'ils doivent, obligatoirement comme par le passé, déclarer à la Mairie les quantités de blé de la récolte de 1940 ainsi que les quantités de céréales secondaires suivantes : avoine, maïs, seigle, orge, méteil.

Dans l'intérêt même des agriculteurs, ces déclarations doivent être aussi exactes que possible ; elles constituent pour le producteur une mesure de sécurité pour l'avenir et pour toutes les opérations qu'il désirerait faire avec sa récolte de céréales.

La déclaration doit comporter : *a*) le rappel de la déclaration d'emblavures avec le numéro du récépissé ; — *b*) la quantité approximative que le déclarant envisage de vendre sur la récolte qui fait l'objet de la déclaration ; — *c*) la désignation de l'organisme stockeur auquel le déclarant désire livrer son blé.

A toutes réquisitions et particulièrement sur la demande des organismes stockeurs, le déclarant doit présenter le récépisse délivré par la Mairie, mais ne doit jamais s'en dessaisir.

Il est rappelé également que les agriculteurs échangistes doivent effectuer du 1er septembre au 31 octobre 1940 leur déclaration d'échange. Cette déclaration est indispensable pour obtenir de la recette buraliste les bons d'échange sans lesquels les blés de consommation familiale ne pourront être remis au moulin.

Communiqué par le Comité départemental des céréales du Lot.

CAHORS

RENOUVELLEMENT DE SÉPULTURES

Le Maire de la Ville de Cahors donne avis aux intéressés que les carrés numéros 4 et 5 dans lesquels des inhumations ont été faites, du 17 décembre 1933 au 20 décembre 1934, vont être affectés à de nouvelles sépultures. (Article 6 du décret du 23 Prairial, An XII).

Il met les familles en demeure d'enlever, avant le 20 septembre courant, tous les objets existants et constructions établies sur les tombes de leurs parents dans les susdits carrés.

Les familles sont, en outre, prévenues que, passé ce délai, les corps seront enlevés et qu'il ne sera admis aucune réclamation.

COMMERCE, INDUSTRIE ET VENTE DU BOIS

En vertu de la loi du 13 août 1940, qui interdit le commerce du bois et des produits dérivés à toute personne non munie d'une carte professionnelle, le Maire de la Ville de Cahors invite : les propriétaires-exploitants forestiers, les exploitants forestiers, les industriels transformateurs du bois (exploitants de scierie, fabricants de charbon de bois, commerçants en bois) de la commune de Cahors, à se faire inscrire à la Mairie avant le 15 septembre courant, date limite.

Les déclarations tardives entraîneraient l'impossibilité pour les intéressés d'exercer leur profession.

TRAFIC D'ESSENCE

A la suite d'une longue et minutieuse enquête, M. Reilhac, commissaire de police, a découvert une affaire de trafic d'essence dont s'est rendu coupable M. Gratadour, garagiste.

Des quantités importantes d'essence étaient vendues sans bons et à des prix très supérieurs à la taxe, et cette essence avait été achetée à des militaires de passage dans notre ville.

Le total impressionnant des preuves recueillies a obligé le garagiste de reconnaître l'exactitude des faits qui lui étaient reprochés.

L'enquête a été transmise au Parquet et au Comité de surveillance des prix qui aura à connaître de la hausse illicite sur le prix de l'essence.

Lycée de Jeunes Filles de Cahors

La Directrice du Lycée de Jeunes filles prie les familles dont les enfants étaient inscrites au Lycée pendant l'année scolaire 1939-40, de bien vouloir lui faire connaître, si ce n'est déjà fait, le maintien ou l'annulation de cette inscription. Une note ultérieure fera connaître la date de rentrée.

Naissance

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'Anne-Marie Crabol, fille de Jean Crabol et de Mme Crabol, née Mirès.

Nos compliments aux jeunes parents et aux grands-parents Mme et M. Jules Crabol.

LA LEÇON PARTICULIERE

étant la plus profitable à l'élève, les **COURS PIGIER** pratiquent exclusivement ce mode d'enseignement. **Succès certain et rapide.** Renseignements et inscriptions reçus tous les jours

12, *Boulevard Gambetta, CAHORS*

DÉPART DE RÉFUGIÉS

Le nombre de réfugiés à Cahors et dans le Lot diminue chaque jour.

Mardi soir a eu lieu à Cahors le départ de 1.100 réfugiés dont 500 résidant dans notre ville.

D'autres départs sont annoncés et auront lieu prochainement.

Vente de pain frais

Pour vente de pain frais, procès-verbal a été dressé à M. Cambon, boulanger.

Vol de vélo

M. Fonteilles, venant de Vers à bicyclette, avait laissé son vélo en stationnement contre le mur de l'Hôtel des postes où il était entré.

Quand il sortit du bureau il constata que le vélo avait disparu.

C'est, en quelques jours, le deuxième vélo qui est volé au même endroit. Plainte a été portée !...

Trouvailles

Il a été trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent ; un stylo, par M. le lieutenant-médecin Weil ; une paire de gants ; un sac à main par Mlle Ludo-Rollès ; un billet de banque par M. Cuffignéris ; une somme d'argent par M. Foulos ; un portemonnaie par M. Sudret.

Sanguins améliorez votre circulation

Plaignons les sanguins, les pléthoriques, les congestifs qui souffrent de vertiges, d'éblouissements, de bouffées de chaleur, de palpitations, etc... Donnons-leur aussi un conseil. Qu'ils prennent des Gouttes Floride, le grand régulateur de la circulation. Cette préparation à base d'extraits végétaux concentrés tonifie le cœur, assouplit les artères, décongestionne les organes. La tension baisse, le visage devient moins rouge. Plus de poussées congestives ; la menace du coup de sang qui pèse sur les sanguins est écartée. Innocuité absolue. Pas de contre-indication. Gouttes Floride. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

COUR D'ASSISES DU LOT

Voici la liste des jurés qui seront appelés à former le jury criminel pendant la session du troisième trimestre 1940 :

Jurés titulaires. — MM. Louis Bosc, instituteur retraité, à Calvignac ; Adrien Larroque, propriétaire à Fargues ; Marius-C. Parra, agriculteur à Lalbenque ; Baptiste Sériac, agriculteur à Vayrac ; Edouard Mazergues, maire de Frontenac; Louis Alquié, maire de Calès ; Guillaume Balmes, agriculteur à Berganty ; Lodoïs Labruyère, agriculteur à Vire ; Gabriel Bories, instituteur en retraite, à Cahors ; Jérôme Theil, propriétaire à Bach ; François Cassagne, propriétaire à Lunegarde; Alix Servaut, propriétaire à Castelfranc; Camille Mazet, retraité à Lacapelle-Marival ; Paul Quercy, cultivateur à Cornac ; Albert Colomb, propriétaire à Assier ; Jean Gouzou, maire de Saint-Vincent-du-Pendit ; Amédée Labry, liquoriste à Figeac ; Jean Brugalières, propriétaire à Catus ; François-J. Portal, retraité à Souillac ; J.-B. Glanadel, économe à l'hôpital de Gourdon ; Henri Greil, propriétaire à Saint-Simon ; René Gabet, négociant à Salviac ; Marcel-A.-P. Lavergne, négociant à Souillac ; François Terrou, négociant à Anglars ; Félix Broussal, propriétaire à Saint-Cirgues ; Joseph Lavayssière, propriétaire à Flaujac-Livernon ; Henri Lauvel, cultivateur à Payrac ; Henri Delpeyroux, agriculteur à Floirac ; Lucien Bos, retraité à Salviac ; Bernard de Lespinay, retraité à Montvalent ; Léopold Pébeyre, cultivateur à Rouffilhac ; Lucien Noël, maire de Payrignac ; Jean Courdier, agriculteur à Calviac ; Antoine Bouyjou, peintre à Souillac ; Blaise Grimal, maire de Belfort ; Henri Vernalde, éleveur à Gramat ; Alfred Montcany, propriétaire à Cardaillac; Victor Larribe, maire de Laval-de-Cère ; Paul Pechmagré, agriculteur à Dégagnac ; René Materre, maire de Saint-Projet ; Firmin Lascroux, retraité à Biars ; Léonce Nouvel, maire de Grézels; J.-P. Pezet, agriculteur à Sabadel-Lauzès ; Firmin Calmon, propriétaire à Nuzéjouls ; Fabien Fayt, cultivateur à Gintrac ; J.-B. Roumégoux, adjoint au maire de Frontenac.

Jurés supplémentaires. — MM. Alain Anglade, employé ; J.-M. Lagarde, pharmacien ; Louis Plagès, dentiste ; Louis Layrac, limonadier ; Jean Combalbert, employé ; Jean-E. Artigues, industriel ; Jean-F. Bernès, négociant ; Emile Calvet, retraité, tous domiciliés à Cahors.

Arrondissement de Cahors

Cazals

Foire. — La foire du 27 août, malgré les circonstances, a été assez importante. Cours pratiqués :

Marché aux volailles : Lapins, 5 fr. ; poulets, 10 fr. ; poules, 8 fr. ; chevreaux, 9 fr., le tout la livre. Pigeons ordinaires, 15 fr. ; pattus, 17 fr., la paire ; œufs, 10 fr. la douzaine.

Porcs : peu d'apport, vente lente aux prix habituels, de 400 à 500 fr. les porcelets de deux mois.

Aucune denrée aux halles.

Cours

Deux cyclistes se heurtent. — Deux cyclistes se sont heurtés près du village de Cours. Le heurt fut assez violent et les deux cyclistes furent projetés sur le chemin.

Tous les deux ont eu des contusions sans gravité, mais les deux vélos ont été endommagés.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Un baigneur se noyait. — M. Albert Muller, 40 ans, réfugié à Bretenoux, se baignait dans la Cère, mais, ne sachant pas nager, il perdit pied et disparut dans un endroit où le courant est très rapide.

Le gendarme, Emile Huart, de la brigade de Bretenoux, se porta à son secours et le retira de l'eau.

Il était temps, car Albert Muller était à demi-asphyxié.

Un médecin militaire présent sur les lieux donna des soins à l'imprudent baigneur qui fut rapidement ranimé.

Des félicitations furent adressées au gendarme Huart pour son acte de courage.

St-Médard-Nicourby

Veau phénomène. — Dans la propriété de Mme Bladou, à Richoul, est né un veau phénomène. Il n'a qu'une narine et un côté de sa mâchoire est complètement dépourvu de dents.

Thémines

Carnet de deuil. — Lundi 2 ont eu lieu, avec le concours de nombreux parents, amis et voisins, les obsèques de Mme Vve Gabrielle Vayssières, du bourg, décédée après une courte maladie, à l'âge de 80 ans. Le gendre de la sympathique défunte, M. Delsahut Maurice, adjudant-chef, est prisonnier de guerre. Nous renouvelons à sa fille, Jeanne, et à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

Tauriac

La commune et la guerre. — Sur les 28 ou 29 mobilisés de la commune pour 1939-1940, il y a à l'heure actuelle huit prisonniers : Crest Maurice, Poujade Adrien, Mayat Joseph, Brunet Marc, Laborie Lucien, Calle Jean-Marie, Coulon Gabriel, Coulon Joseph.

Trois soldats n'ont pas encore donné de leurs nouvelles : Dufau Albert, Chapou Jean et Lamothe Pierre. Nous voulons espérer qu'ils sont eux aussi tombés aux mains de l'ennemi et que Tauriac qui a eu 17 tués en 1914-1918 n'aura, cette guerre-ci aucun mort à déplorer.

L'EDUCATION DE VOS JEUNES FILLES

doit se compléter par l'Enseignement de la COUPE, COUTURE, MODES, LINGERIE. Les **COURS PIGIER** sont les mieux organisés. Les modèles de haute couture, les chapeaux les plus chics, y sont exécutés.

Renseignements et inscriptions :

1, *Place Champollion, FIGEAC*

Prix modérés — Facilités de paiements

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foire du 31 août. — Voici les cours : bœufs de boucherie : pas d'animaux amenés. Par contre, le marché aux bœufs d'élevage et de travail était bien approvisionné.

Les porcelets, en assez grand nombre, étaient bien demandés, à des prix variant entre 400 et 700 francs l'un, selon qualité et grosseur.

Moutons, 7 à 8 fr. ; agneaux de lait, 9 à 10 fr., le tout le kilo vif et pour la boucherie.

Oies pour engraisser, 100 à 120 francs l'une.

Volaille. — Marché assez bien approvisionné ; vente lente, les vendeurs persistant à maintenir leurs prix au maximum fixé par la taxe, ce qui faisait bouder les acheteurs.

Marché aux légumes et aux plants bien approvisionné, à de bons prix. Raisins, 6 fr. le kilo ; melons, 5 à 8 fr. l'un.

Peu de marchands étalagistes.

Calès

Chute de vélo. — M. Prum, qui venait de la direction de Cahors, par suite de la rupture d'un frein, a fait une chute, après avoir dépassé le village de Calès. M. Prum a été contusionné à un bras.

Dégagnac

Accident. — Le jeune Chapou, âgé de 8 ans, fils de M. Chapou, propriétaire à Lautie, confectionnait une canne avec un grand couteau, lorsque, par suite d'un faux mouvement, le couteau dévia et s'implanta dans le genou droit.

Le jeune enfant a reçu les soins de M. le Docteur Cambornac, de Salviac.

LE LOT : ALBUM DE MERVEILLES VÉGÉTALES

Le Haut-Quercy se marque par un habitat floral bien individualisé. C'est là le criterium spécifique qui fait de la région quercynoise une merveille, peut-être plus secrète, parmi les autres visibles et connues dont dame Nature a comblé le département. Et pourtant, la révélation de cette merveille n'a guère attiré les chercheurs. En dehors des listes de plantes de Delpon (*Statistique du Lot*, 1831) et du Docteur Puel (*Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, 1848-1852), qui datent déjà et ne sont plus conformes à la systématique courante ; à part les Herbiers de Valon (Toulouse) et Malimond (Société Botanique de France, Paris), il n'est guère possible de citer des travaux d'envergure récents. Il y a donc encore de beaux jours pour les phytologues dans le Lot !

Ainsi, du point de vue des réactions des végétaux au milieu (Ecologie), on se trouve ici dans le Secteur Aquitanien ressortissant du domaine Atlantico-Européen dans la région Holarctique. Le climat déterminant de ce Secteur est tropophyte (alternativement hygrophile et xérophile). Sa thermotrophytie (saison chaude et saison froide) localise en conséquence une végétation d'ambiance tantôt humide, tantôt sèche, selon les saisons et pour laquelle le moment de stase est la période hyémale. Pour les végétaux supérieurs le type en est les essences à feuilles caduques et telle se présente la condition déterminante d'une zone d'élection pour les chênes caducifoliés.

Parmi eux un exemple très démonstratif du phylum le plus important (série végétale) d'une flore bien individualisée se trouvera avec l'arborescent « cardinal » du Haut-Quercy : ce chêne appelé dans le pays du nom générique de « Garric » et qui peut être considéré comme l'archétype local de la chênaie.

Cet arbre à caducifoliation n'est autre qu'une variété du Chêne blanc ou Rouvre polymorphe, botaniquement : Quercus Robur ou Quercus Sessilifolia (Phanérogame, Angiosperme, Dicotylédone, Apétale. Famille des Amentacées. Genre Quercus comprenant lui-même 200 espèces dont la plus répandue en France est le Robur ou Sessilifolia).

Le « Garric » se présente sous la forme de peuplements en taillis clairiérés très souvent étêtés au pacage, dénommés « Garrouilles ».

Le radical « Garric », vieux terme spécialisé dès la Gaule, désigne justement la variante du Chêne Rouvre habituelle dans les régions jadis occupées par les Ibères. D'après A. Dauzat (*Les noms de lieux, origine, évolution*, Delagrave, éditeur, 1937), le mot « Garric » en rapprochement du « Garrig » catalan serait issu d'une racine ibérique. Sous ses deux aspects (Garric, Garrouille) il a passé dans la toponomastique et la patronymie quercynoises. D'une manière générale d'ailleurs les désinences physionomiques ont des origines lointaines provenant des observations empiriques effectuées depuis les temps les plus reculés par les agriculteurs et les bergers du monde entier. Elles sont de toutes les langues et de tous les pays. Pratiquement elles constituent une mine de documentation à ne pas négliger pour les recherches de phyto-géographie.

Autre particularité : Alors que dans un secteur floral différent un Quercus (le Pubescens) apparaît comme étant le dernier échelon de la dégradation, les formations de « Garrics » Quercynois représentent au contraire la somme des conditions moyennes du milieu individualisé de la zone où il se trouve. Etêtés ou émondés, ils contribuent à la genèse du paysage bocager, ils donnent l'impression d'y former une sorte de climat sylvo-pastoral adapté au milieu, et ne semblent pas subir pour le moment d'évolution régressive. L'équilibre péniblement établi — bien que toujours précaire — peut persister dans une certaine mesure pendant un temps d'autant plus long que les chênes-garrics ne seront pas abattus pour en livrer les frondaisons au bétail ou pour toute autre cause.

Dans ces conditions, les « garrouilles » du Haut-Quercy paraissent pouvoir être considérées comme une « forme finale », c'est-à-dire — selon Huguet del Villar (Geobotanica, 1929) — comme une étape régionale de maximum biologique stabilisé.

Voilà qui était à mettre en lumière en fait de signe l'individualisation. Qui le dirait, qui le croirait sur des vues superficielles et fugitives ? Dans le Lot, de nombreuses autres « formes finales » de la plus humble plante à la plus grande sont susceptibles de donner lieu à des considérations aussi positives. Décidément, il y a matière pour les phytologues à ouvrir largement l'Album des merveilles végétales quercynoises !

E. GASEL.

L'Agence Havas a réouvert ses Services de Publicité au Siège Central, 62, rue de Richelieu, Paris (2e) et dans 15 Succursales de la zone occupée.

PETITES ANNONCES

EX-CHAUFFEUR livreur, Français, 37 ans, démobilisé, connaissant gazo, cherche place analogue. Belloc G., 14, rue du Bousquet, Cahors (Lot) (32.639).

REPRÉSENTANTS très sérieux et actifs demandés pour vente arbres fruitiers et ornement. Ecrire, avec références, aux Pépinières de la Flambelle, route de Blagnac, Toulouse. (32.643).

ON DEMANDE des ouvrières chez Mlle Liauzu, couture, rue Foch, Cahors. (32.645)

M. LOCHE, menuisier, démobilisé ce jour, informe sa clientèle qu'il a rouvert son **magasin de menuiserie,** 8, rue Feydel. (32.648).

CORDONNIER réfugié cherche emploi ou association, dispose cautionnement, accepterait association pour créer entreprise ressemelage. S'adresser : GORFETTE, Baraquements n° 1, Aviron, Cahors. (32.649).

JE CHERCHE **appartement meublé** avec cuisine. Ecrire Pitoiset, 69, Boulevard Gambetta, Cahors. (32.650).

ON DEMANDE **familles** pouvant prendre jeunes filles **en pension.** Se faire connaître Cours Pigier, 12, Bd Gambetta, Cahors. (32.651).

Dernière heure

L'aviation anglaise a bombardé Orléans

Un communiqué officiel anglais indique, entre autres bombardements réalisés par l'aviation anglaise, que la R.A.F. a attaqué, dans la nuit de lundi à mardi, des bases aériennes allemandes à Orléans.

Deux appareils anglais ne sont pas rentrés de ce raid.

Les Etats-Unis construisent un avion de bombardement qui volera sans équipage

On mande de Los Angelès au D.N.B. :

Dans une émission radiophonique destinée aux équipages des navires, il est annoncé que les Etats-Unis prépareraient la construction d'un avion militaire sans équipage, destiné au bombardement des bases ennemies.

M. Lee de Forest, spécialiste connu de la télévision et de la radiodiffusion, aurait déclaré que des ingénieurs de l'armée construiraient actuellement, à Dayton, le prototype de cet avion.

A Marseille l'essence a été supprimée aux médecins

En raison de la pénurie d'essence, l'allocation mensuelle aux membres du corps médical a été supprimée. Un service automobile, à l'usage exclusif des médecins et chirurgiens, a été organisé, qui fonctionnera de jour et de nuit. Ce sont des chauffeurs de la ville qui, sur appel des médecins, conduiront les praticiens.

Les Etats-Unis cèdent 50 destroyers à l'Angleterre

Le président Roosevelt a notifié au Congrès les clauses d'un accord intervenu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, aux termes duquel les Etats-Unis reçoivent de la Grande-Bretagne des bases navales et aéronavales en Atlantique nord et sud, et l'Angleterre 50 contre-torpilleurs américains de moyen tonnage.

En Roumanie, une tentative de pustch a échoué

Au cours de la soirée du 3 septembre s'est produite une tentative de troubler l'ordre sur laquelle les détails suivants sont donnés :

Un groupe de quelques individus très jeunes, vêtus d'uniformes militaires, pénétra dans les locaux du poste de radio de Baneasa, situé dans les environs de la capitale, en se faisant passer comme gardes de renfort. Ils ont commis quelques dégâts sans importance.

En même temps des manœuvres semblables étaient tentées au central téléphonique par quelques jeunes gens. En outre, un individu tirait devant le palais royal, de façon démonstrative, quelques coups de revolver.

Tous ceux qui se sont rendus coupables des faits mentionnés plus haut ont été immédiatement arrêtés.

Des tentatives similaires se sont produites en même temps à Brassow et à Constanza. Leurs auteurs ont été aussi immédiatement arrêtés. L'enquête des autorités est en cours.

ENTREPRISE DE CHARPENTE ET MENUISERIE

CROS & CONSTANT

MM. CROS et IMBERT, Successeurs

Informent leur clientèle que leur atelier, 6, avenue Jean-Jaurès, fonctionne comme par le passé et se tiennent à la disposition de leurs clients pour tous travaux.

Assistance Judiciaire du 24 avril 1939

ETUDE DE

MAITRE ROBERT SEGUY

licencié en droit, avoué à Cahors

1, rue Saint-Pierre

EXTRAIT

d'un Jugement de Divorce

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors, le neuf mai mil neuf cent quarante, enregistré, signifié à avoué et à partie,

Entre : Monsieur PUGNET Frédéric, cantonnier, demeurant à Castelnau-Montratier,

Et : Madame LOLMÈDE Alice, épouse dudit PUGNET Frédéric, demeurant à Buzenac-le-Haut, commune de Castelnau-Montratier,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux PUGNET-LOLMÈDE au profit du mari et aux torts et griefs de la femme.

Cahors, le 4 septembre 1940.

Pour extrait :

H. AUTEFAGE, *suppléant.*

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 51

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

— En somme, poursuivit-il, vous ne connaissez pas ma fille et ne pouvez l'aimer. Ce n'est pas en un jour et une nuit que l'on peut réaliser cette connaissance, ou ressentir un véritable amour !... Vous avez joué au mariage avec désinvolture. La chose était originale ! Elle a dû éblouir vos camarades ! Mais, croyez-vous que cela puisse intervenir comme un argument de poids dans le sujet qui nous occupe ? Je ne le pense pas, moi, monsieur ? Qu'y a-t-il de commun entre Orane et vous ? Une union d'un soir ? Vraiment, ce serait amusant s'il ne s'agissait pas de ma fille et de vos singulières prétentions !

L'Espagnol se redressa comme un lion prêt à bondir ; les lèvres retroussées dans un mouvement cruel et le regard noir chargé d'éclairs, hors de lui, il trancha :

— Ce qu'il y a de commun, monsieur ? Mais... le nom... le danger partagé... J'ai risqué ma vie pour la sauver. Et même, pour elle, j'ai dû rompre des fiançailles de deux ans.

Comme M. Le Cadreron répondait par un sourire de doute, l'autre, exaspéré, s'engagea à fond dans la lutte et répliqua, avec la morgue habituelle aux Espagnols blessés dans leur orgueil :

— Eh ! oui, monsieur, ne vous en déplaise ! J'étais, avant la guerre, fiancé à une Andalouse, fille d'un général espagnol.

Il insista sur le mot, pour rendre le soufflet si injustement essuyé :

— Oui, un général espagnol ! Sa fille avait, de plus, le mérite d'être très belle. Je ne veux pas par là mettre en doute l'importance de votre état social que je ne cherche pas à évaluer, pas plus que celle du charme et de la distinction de ma femme qui lui sont personnels et que je n'ai pas à comparer à d'autres...

— Enfin, interrompit Orane, qui se sentait gênée et humiliée de cette discussion la concernant, il y a, en outre, quelque chose que vous oubliez de compter, la dette du sang que j'ai contractée en acceptant d'être sauvée par Monsieur... Cette dette, je ne la désavoue pas. Je vous répète, mon père, ce que je vous ai toujours dit : je suis l'épouse de Monsieur et je la resterai.

Devant cette intervention, l'industriel sentit monter en lui une violente colère qu'il parvint difficilement à maîtriser. Sur un ton despotique et bref, il interpella sa fille :

— Tais-toi ! Orane, tu es incapable de comprendre. Laisse-moi parler ; ceci est une affaire qui se règle d'homme à homme. Tu n'aurais même pas dû déranger ta mère ; c'est à moi seul de débattre la question.

— Mais, mon ami, protesta Mme Le Cadreron, les larmes aux yeux, je t'assure que ma présence ici est toute naturelle. Il me semble, d'ailleurs, que tu oublies trop vite que ce monsieur a sauvé notre fille, alors qu'elle courait un danger extrême...

— Je n'oublie rien ! coupa-t-il sèchement, vexé de voir que les deux femmes se mettaient contre lui. J'estime seulement que le danger couru n'était peut-être pas aussi grand qu'on le dit.

— Oh ! père, protesta la jeune femme, dont les yeux soudain s'amplifiaient d'horreur, comme devant un sacrilège. Pouvez-vous émettre un pareil doute ? Toutes mes compagnes ont été brutalisées avant d'être massacrées.

— Soit ! Admettons ! riposta M. Le Cadreron. Dans tous les cas il est inadmissible qu'on fasse état d'un élan de générosité dont n'importe quel homme de cœur aurait été capable.

Ruitz ouvrit la bouche pour répliquer. Il était rouge d'indignation ; mais la petite main d'Orane vint se poser sur la sienne, comme pour modérer sa colère.

Il s'attendait si peu à ce geste amical qu'il en resta tout saisi. Ses yeux regardèrent la menotte toute blanche qui se détachait sur sa peau brune, puis ils se levèrent sur les grandes prunelles claires qui semblaient lui prêcher la patience.

Sa gorge devint sèche et il pâlit un peu. L'influence apaisante d'Orane passait sur lui en souffle bienfaisant. Il en oublia les témoins de cette scène et, dans un remerciement impulsif, il appuya longuement ses lèvres sur la petite main confiante qui ne se retira pas et qu'il garda entre ses doigts.

Plus calme maintenant, Ruitz put se tourner sans hostilité vers l'industriel, mais le geste spontané d'Orane avait eu sur son père un effet diamétralement opposé à celui qu'il avait produit sur le jeune mari. L'autre était furieux, à présent ! Sa fille prenait le parti de l'étranger.

Il chercha comment atteindre cet homme qui prétendait s'imposer à une famille en la divisant et en amoindrissant l'autorité de son chef.

Il crut avoir trouvé et, d'un ton de hautain mépris, il demanda :

— Finissons-en, monsieur ! Combien vous faut-il ?

Ruitz sursauta. Il fixa sur son interlocuteur un regard de glaciale réprobation. Cependant, comme il s'agissait du père d'Orane et qu'il tenait encore la main de celle-ci dans la sienne, il sut se contraindre.

— Je ne comprends pas, fit-il froidement. Voulez-vous vous expliquer plus clairement ?

— Je vous demande combien vous désirez pour mettre fin à cette ridicule histoire ? s'impatienta Le Cadreron.

L'Espagnol lâcha la main pacifiante et se mit lentement debout. Ses narines battaient, sa bouche se pinçait et frémissait. Sans plus chercher à masquer l'accent méridional qu'il avait encore assez marqué, remâchant ses mots tant ils étaient rapides, il lança :

— Je crois que vous m'insultez, monsieur ! J'ai épousé votre fille pour la sauver, mais je ne crois pas qu'un tel geste se paie avec de l'argent ! Vous ai-je demandé quelque chose ?

La colère, cette fois, lui blêmissait le visage.

— Alors ! que signifie votre visite ? répliqua le châtelain, non moins vivement.

— Je suis venu chercher ma femme, monsieur. J'en ai le droit, je crois ! Sa place est auprès de moi.

— Prétention ridicule, puisque vous ne la connaissez pas !... que vous ne l'aimez pas... que...

— Qu'importe ! répliqua l'Espagnol dont le sang chaud, réveillé par l'insulte, bouillonnait. Qu'importe ! Elle est ma femme et je ne comprends pas votre façon de voir... Vous devriez me féliciter de ne pas renier un geste déclenché par les circonstances tragiques auxquelles votre fille et moi avons été mêlés. Que nous le voulions ou non, nous sommes mariés, et rien ne peut empêcher que je sois le mari d'Orane. Personnellement, je suis prêt à remplir mes devoirs vis-à-vis d'elle ; je ne lui demande en retour que la réciprocité.

Il dut s'arrêter pour reprendre souffle, tant il avait parlé vite. Ce fut d'un ton plus posé, mais non moins mordant, qu'il reprit :

— Dois-je ajouter que je m'étonne beaucoup que dans une famille française, ces bourgeois français que l'on dit si respectueux de la parole donnée et des traditions, on puisse se rétracter devant un engagement comme celui que votre fille et moi avons conclu !

Ce soufflet moral avait terriblement été ressenti par l'industriel, d'autant plus que sa conscience n'était pas sans lui insuffler quelque peu qu'il avait mérité la leçon.

— Ah ! c'est ainsi que vous le prenez, monsieur, s'écria-t-il en se dressant à son tour. Eh bien ! les tribunaux sont là pour quelque chose et ils pourront trancher la question.

— Père, intervint Orane, bouleversée et très pâle devant les proportions que prenait le débat. Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas entrer dans de pareilles considérations. Je suis la compagne légitime de Monsieur et je vous affirme que je ne veux rien pour changer à cet état de chose... tout au moins sans motif sérieux ! Pourquoi soulevez-vous toute cette discussion, puisque vous connaissez mon désir et mon opinion là-dessus ?

— Parce que mon devoir est d'empêcher les sottises que tu peux faire ! tonitrua le châtelain. Je sais mieux que toi où est ton bonheur.

(*A suivre*).